

En collaboration avec

Québec

Soutenu par

 SECRÉTARIAT D'ÉTAT
CHARGE DE LA MER
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale Des Affaires
Maritimes, De La Pêche Et De
L'Aquaculture

 MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION
*Liberté
Égalité
Fraternité*

PROGRAMME DE MOBILITÉ TRANSATLANTIQUE

pour les personnes étudiantes aux cycles supérieurs d'une institution membre

PRÉAMBULE

Poursuivant son action pour renforcer les collaborations en sciences et technologies marines, l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime (IFQM) lance un programme de compléments financiers pour favoriser la mobilité transatlantique de personnes étudiantes aux cycles supérieurs (M. Sc, Ph. D. ou stagiaire au postdoctorat) de la France ou du Québec. Il s'agit par cette action de renforcer les liens entre les communautés de recherche française et québécoise, et de soutenir la jeune génération de chercheuses et chercheurs engagée dans la coopération France-Québec dans le domaine des sciences et technologies de la mer.

OBJECTIF

Cet appel vise à financer une partie des frais de mobilité dans le cadre de projets collaboratifs entre la France et le Québec. Pour que la personne candidate soit éligible, le projet réalisé dans le pays d'accueil (la France ou le Québec) doit être d'une durée d'au moins un mois. Le financement venant de l'IFQM sera utilisé pour rembourser les frais liés à la mobilité (transport, logement, etc.) directement à la personne sélectionnée, sur présentation des pièces justificatives. L'appel s'adresse à des personnes dont le projet s'inscrit dans l'une des sept thématiques de l'IFQM :

- Santé des écosystèmes
- Pêche et aquaculture
- Dynamique et adaptation des territoires côtiers
- Surveillance et sécurité maritime
- « Trans-port » maritime durable et intelligent
- Biotechnologies marines et technologies/ingénieries marines
- Océan et santé humaine

ADMISSIBILITÉ

Le projet de financement pour un séjour de recherche outre-Atlantique doit :

- être soumis par une personne inscrite dans un établissement québécois ou français membre de l'IFQM ;
- s'inscrire dans l'une des sept thématiques de l'IFQM ;
- le projet réalisé au sein du milieu d'accueil, membre de l'IFQM, doit être d'au moins un mois ;
- le séjour au sein du milieu d'accueil devra se terminer avant le 31 décembre 2026.

VALEUR

Un montant maximum de 4000 \$ pour une personne affiliée à une institution québécoise, ou 2500 € pour une personne affiliée à une institution française, sera attribué pour couvrir les frais de déplacement et d'hébergement sur présentation des pièces justificatives.

PROCÉDURE

La demande doit être soumise par la personne bénéficiaire de l'aide financière. La demande complète comprenant le formulaire disponible en ligne, ainsi que les documents nécessaires en format PDF, doit être envoyée aux courriels ifqm@uqar.ca.

Date limite de dépôt des demandes : 31 mars 2026

La demande peut être rédigée en français ou en anglais.

Pièces requises :

- le formulaire en ligne « Formulaire de demande » [[lien](#)];
- un échéancier du déroulement du stage, incluant la portion réalisée dans le milieu d'accueil;
- le CV de la personne candidate;
- une lettre d'appui du directeur ou de la directrice de recherche;
- une lettre d'appui de la personne responsable du milieu d'accueil.

Les personnes demandeuses acceptent que les renseignements paraissant dans leur demande de soutien à la mobilité soient communiqués à des fins d'évaluation ou d'étude à la condition que les personnes qui y ont accès s'engagent à respecter les règles de confidentialité.

Toute demande incomplète ou soumise en retard ne sera pas considérée.

Pour toute question relative à cet appel France-Québec, veuillez contacter :

Geneviève Lalonde

Coordonnatrice de l'IFQM au Québec

Université du Québec à Rimouski

Téléphone : 418 723-1986 poste 1407

Portable : 438 887-6492

ifqm@uqar.ca

Guide pour le formulaire de demande (document séparé)

PARTIE A - IDENTIFICATION

1. Identification de la personne candidate
2. Identification du ou de la superviseur·e principal·e du projet
3. Identification de la personne responsable du milieu d'accueil
4. Description du milieu d'accueil au Québec ou en France
5. Titre et résumé du projet
6. Thématique de l'IFQM dans lequel s'inscrit le projet :
 - Santé des écosystèmes
 - Pêche et aquaculture
 - Dynamique et adaptation des territoires côtiers
 - Surveillance et sécurité maritime
 - « Trans-port » maritime durable et intelligent
 - Biotechnologies marines et technologies/ingénierie marines
 - Océan et santé humaine

PARTIE B - PROGRAMME DE RECHERCHE DÉTAILLÉ

1. Description du projet de recherche. Présenter en un maximum d'une page un sommaire du contexte scientifique, des objectifs, des approches méthodologiques et des retombées attendues.
2. Description des collaborations attendues lors du séjour de recherche, justification de la « plus-value » d'effectuer un séjour à l'étranger pour la personne candidate et la bonification qui en résultera pour le projet.

PARTIE C - ÉCHÉANCIER

Échéancier et durée du séjour au sein du milieu d'accueil.

Évaluation

Les critères, la pondération et les indicateurs suivants seront utilisés :

CRITÈRES OBLIGATOIRES

- Le projet proposé doit être en lien avec au moins 1 des 7 thématiques de l'IFQM ;
- La durée du séjour doit être d'au moins 1 mois.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Le programme de recherche présenté est original, excellent et novateur ;
- Les objectifs du programme répondent à des enjeux reliés à au moins 1 des 7 thématiques de l'IFQM, les projets répondant à plusieurs thématiques ou aux thématiques transversales (médiation, lien avec le secteur socio-économique) sont encouragés ;
- La qualité du milieu de l'établissement de recherche et du milieu d'accueil ;
- Les retombées anticipées du séjour de recherche sont pertinentes et apportent une belle complémentarité au projet de recherche.

PROCESSUS D'ÉVALUATION

Les propositions seront évaluées par un comité indépendant. Les membres de ce comité se réservent le droit de retirer du concours les demandes qui feraient l'objet de démarchage ou d'interférence lors du processus d'évaluation. Les membres du comité sont tenus au respect de la plus stricte confidentialité quant aux dossiers évalués, aux délibérations et aux recommandations formulées et ne peuvent participer à l'appel à propositions. De plus, ils doivent déclarer tout conflit d'intérêts et signer une déclaration écrite en ce sens.



www.ifqm.info

IFQM

@IFQMer

FRANCE

ifqm@univ-brest.fr

+33 (0) 2 98 01 68 04

QUÉBEC

ifqm@uqar.ca

+1 418 723-1986 #1407